

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 27 juillet 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Robert Lacombe, maire suppléant
M. Camille Solomon, conseiller
~~M^{me} Annie Poitras, conseillère~~
M. Michel Robidoux, conseiller
M. Gilles Côté, conseiller

Absents : M. Michel Surprenant, maire
M^{me} Diana Shannon, conseillère
M^{me} Annie Poitras, conseillère

Est également présente :
M^{me} Francine Bédard, directrice générale par intérim

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Période de questions portant sur l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Octroi de contrat - Réfection chemins des Monts et Marie-Reine-des-Cœurs
6. Octroi de contrat - Réfection chemin de la Grande-Vallée
7. Période de questions
8. Levée de la séance

1.- Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire suppléant, M. Robert Lacombe.

2.- Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3.- Période de questions portant sur l'ordre du jour

4.- Adoption de l'ordre du jour

2015-205

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance d'ajournement soit adopté, tel que présenté.

5.- Octroi de contrat - Réfection chemins des Monts et Marie-Reine-des-Cœurs

2015-206

À la suite de l'ouverture de soumissions du 27 juillet 2015 et à la recommandation de M. Pierre Desmarais, expert conseil, il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de confier à l'entreprise Pavage J.D. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution de travaux de réfection sur les chemins des Monts et Marie-Reine-des-Cœurs pour un montant de 461 500,56 \$ (taxes incluses), aux termes et conditions spécifiés à la soumission. Les documents d'appel d'offres, la soumission de l'entrepreneur et la résolution du conseil tiennent lieu de contrat entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter intégralement toutes les exigences du devis.

5. Octroi de contrat - Réfection chemins des Monts et Marie-Reine-des-Cœurs (suite)

Cette dépense est financée par le Programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018.

6.- Octroi de contrat - Réfection chemin de la Grande-Vallée

2015-207

À la suite de l'ouverture de soumissions du 27 juillet 2015 et à la recommandation de M. Pierre Desmarais, expert conseil, il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de confier aux Entreprises Bourget inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution de travaux de réfection sur le chemin de la Grande-Vallée pour un montant de 463 366,45 \$ (taxes incluses), aux termes et conditions spécifiés à la soumission. Les documents d'appel d'offres, la soumission de l'entrepreneur et la résolution du conseil tiennent lieu de contrat entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter intégralement toutes les exigences du devis.

Cette dépense est financée par le Programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018.

7.- Période de questions

On compte 2 personnes dans l'assistance.

8.- Levée de la séance

2015-208

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement. que la séance soit levée à 19 h 35.

Directrice générale par intérim

Maire suppléant